

Qu'arrivera-t-il dans le cas du marché des porcs? Nous aurons peut-être l'occasion de discuter cette question un peu plus tard, mais étant donné l'état du marché des porcs depuis quelque temps et les perspectives actuelles, l'avenir n'a rien de bien rassurant. Il faudrait appliquer pleinement la loi sur la commission du blé, telle qu'elle a été adoptée en 1935 et, ainsi que je l'ai préconisé maintes fois, fermer la bourse des grains.

D'aucuns prétendent peut-être que nous n'avons pas droit à un prix équitable, au prix de revient majoré d'un bénéfice raisonnable. A ceux qui raisonnent ainsi, je dirai: les établissements qui fabriquent du matériel de guerre ont-ils droit à des prix de régie intéressée? S'ils y ont droit,—et je n'y trouve pas à redire, pourvu que les bénéfices ne soient pas excessifs,—les cultivateurs, qui constituent la cheville ouvrière du pays, devraient bénéficier du même traitement.

Je n'ajouterais pas beaucoup de commentaires, mais j'aurais un conseil à donner à la *Free Press* de Winnipeg, journal ministériel, je pense. Le 27 juin, quelques autres députés et moi avons traité la question du blé et, le 3 ou le 4 juillet, la *Free Press* a publié un article de fond dans lequel elle mentionnait deux autres membres de la Chambre ainsi que moi-même. Mes collègues sont capables de se défendre. A mon sens, la *Free Press* a présenté mes remarques sous un faux jour. Si son représentant est ici, ce soir, je le prie de rapporter fidèlement les faits ou de rester coi.

J'espère que le Gouvernement ne commettra pas de nouvelles bévues au sujet de la commission du blé. Les bévues déjà commises à cet égard ont fait perdre des millions de dollars à nos cultivateurs. Des amis privilégiés ont peut-être encaissé les bénéfices, mais d'autres qui ont droit à un profit devront acquitter le gros des impôts et ils ne touchent pas l'argent qui leur appartient légitimement.

M. LEADER: Je n'entendais certes pas intervenir dans le débat, mais après avoir écouté la discussion, cet après-midi et ce soir, il me semble que mes électeurs attendent de moi, représentant d'un comté de l'Ouest où la culture du blé et d'autres céréales est notre véritable gagne-pain, quelques remarques sur un sujet aussi vital pour eux.

Je rends hommage à notre nouveau ministre du Commerce (M. MacKinnon). Son travail mérite des éloges à certains égards, sinon à tous égards. Il est sage de pourvoir dans les circonstances à l'accroissement des moyens d'entreposage. J'ai approuvé l'an dernier la limite de 5,000 boisseaux, mais je reconnais l'opportunité de rayer la disposition, en l'état actuel des choses.

[M. Fair.]

Nous sommes certes dans un beau pétrin pour l'écoulement de notre blé et il faudra toute l'ingéniosité du nouveau ministre pour nous tirer de ce mauvais pas. Si j'en avais le temps, je pourrais revenir sur le passé et indiquer pourquoi nous n'avons pu vendre notre blé à l'étranger, mais qu'il suffise d'ajouter que l'une des raisons de nos embarras actuels relativement à la vente du grain et d'autres produits, c'est la politique douanière inique non seulement du Gouvernement, mais aussi de son prédécesseur. La métropole a été la meilleure cliente du Canada et comment l'avons-nous traitée? On alléguera peut-être la préférence britannique et l'entrée en franchise de plusieurs denrées au pays. Mais songez aux produits ouvrés qu'on fabrique dans le Royaume-Uni, et de bonne qualité, que nous pourrions consommer ici, mais dont l'importation est enrayée ou entravée par les droits de douane élevés que nous avons établis. C'est fort bien de parler de la protection de l'industrie canadienne. Nous devons certes réserver ce que nous avons de meilleur à notre population. Mais nous avons protégé nos fabricants au point de sacrifier notre industrie fondamentale: l'agriculture.

L'an dernier, dans un discours que j'ai prononcé en cette enceinte, j'ai fait observer que nous maintenions encore une barrière douanière de 30 p. 100 pour plusieurs produits ouvrés qui nous viennent de la métropole. C'est scandaleux, inique, indigne du peuple canadien lorsque l'on songe au vaste débouché que nous avons là-bas pour nos denrées.

Si je dis quelque chose qui n'est pas un compliment à l'adresse du Gouvernement...

Mme NIELSEN: Vous perdrez votre siège.

M. LEADER: Puis-je dire à l'honorable représentante que je ne m'attends pas à perdre mon siège; il en faudrait davantage pour cela. Mais si je dis quelque chose en ce sens, ce n'est pas par plaisir. Je préférerais appuyer le Gouvernement en toute occasion.

M. JOHNSTON (Bow-River): A condition qu'il dépose de bonnes mesures législatives.

M. LEADER: Si je fais de la critique, elles est d'ordre pratique et vient d'un ami.

M. JOHNSTON (Bow-River): Il ne le croira pourtant pas.

M. LEADER: J'espère que ce que je dirai sera considéré d'ordre pratique, même si je parais porter atteinte à un Gouvernement que j'appuie.

La politique gouvernementale du blé ne m'a jamais enthousiasmé. Les gens reconnaissent que le présent cabinet n'est pas en faveur d'une commission du blé. Je fais cette